Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 9170678
Centre d'intérêt : 260

Escomel, Gloria.

Apprendre avec mes amis : l'intégration scolaire / [textes et entrevues, Gloria Escomel, Alain Rodier]. -- [Drummondville] : Office des personnes handicapées du Québec, 1991.
29 p. : ill. en coul. ; 28 cm.

ISBN 2-550-21686-5

Vedette(s)-secondaire(s) : Rodier, Alain • Office des personnes handicapées du Québec

Descripteur(s) : Intégration scolaire • Primaire (Ordre d'enseignement) • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce document traite de l'intégration scolaire des élèves handicapés. Il donne la parole à des personnes qui ont vécu des expériences d'intégration et qui se sont impliquées pour en assurer le succès. Les témoignages contenus dans "Apprendre avec mes amis" ont été recueillis auprès de personnes de différentes régions de la province et qui proviennent de différents milieux : enseignants, parents, administrateurs scolaires.

Type de document :

L'INTÉGRATION SCOLAIRE




9120678

Québec

CENTRE DE DOCUMENTATION COLLÉGIALE
1111, rue Lapierre
LASALLE (Québec)
H8N 2J4

03 JUIL. 1991

917677

# L'INTÉGRATION SCOLAIRE

## APPRENDRE AVEC MES AMIS

Cette publication a été produite
par le Service des communications de
l'Office des personnes handicapées du Québec.

**Textes et entrevues:**
Gloria Escomel
(pages 11, 13, 16, 17, 18, 20, 25, 27, 28)
Alain Roche
(pages 7, 10, 12, 15, 19, 21, 23, 24, 26)

**Comité de lecture:**
Robert Corbeil
Nicole G. Peacock
Guy Morette
Alain Roche
Micheline Thibault

**Photos:**
Jean Lauzon – Commage
(pages 5, 6, 8, 9, 12, 13, 14, 19, 20, 21, 22, 24-à 28)
Michel Dompierre
(pages 10, 11, 15, 16, 17, 18, 23)
FCSQ
(page 7)

**Conception graphique et illustration:**
Thomas et Brière inc.

**Photogravure:**
Film Lithographique inc.

**Production et diffusion:**
Robert Corbeil

**Conseiller technique:**
Jacques Tradel

Dépôt légal 2e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-21680-5
© 1991 Gouvernement du Québec

*On peut se procurer la présente brochure sur cassette à la Magnétothèque au (514) 524-6011 ou au 1-800-361-0635 (sans frais)*

# Un mouvement de société

Gaston J. Perreault
Président directeur général
Office des personnes handicapées du Québec

L'intégration en classe régulière des élèves handicapés apparaît de plus en plus comme un vaste mouvement de société, un mouvement irréversible. Si, au début, l'intégration scolaire se résumait à des actions isolées, des actions parallèles mais sans réellement de cohésion les unes par rapport aux autres, la situation s'est modifiée radicalement au cours des dernières années.

Partout au Québec, on sent une volonté évidente d'aller vers l'intégration de tous les types de déficiences. Ce qui suppose des corrections à apporter non seulement à des équipements mais également dans la façon d'enseigner afin d'atteindre l'objectif premier de l'éducation qui est de permettre à chaque élève de faire différents apprentissages. Le ministère de l'Éducation du Québec, quant à lui, a déjà énoncé sa volonté d'aller dans cette direction.

"Apprendre avec mes amis" est un recueil de confidences sur l'intégration scolaire, un outil de réflexion pour les gens non-avertis ou inquiets, pour ces gens qui se demandent si c'est possible l'intégration et comment cela se réalise. C'est un voyage rapide à travers les villes et villages du Québec, un voyage avec des étapes auprès de personnes qui nous racontent leur expérience. Parce que l'intégration ne se fait pas sans les gens impliqués dans leur milieu, ce sont justement des gens du milieu qui ont pris la parole dans ce document: des personnes qui sont dans l'enseignement ou qui reçoivent de l'enseignement, des personnes qui administrent des organisations scolaires et enfin, des personnes qui cohabitent avec des personnes ayant une déficience. En fait, c'est une histoire de personnes. Ce pourrait être la vôtre, ce pourrait être la mienne.

À n'en pas douter, l'intégration scolaire est le moyen privilégié qui mène à l'intégration sociale. C'est à l'école qu'on laisse un peu sa famille pour découvrir la société. C'est là qu'on découvre qu'il y a tout un monde alentour de nous. On y apprend à lire et à compter mais aussi à connaître les gens, à échanger avec eux, à patienter aussi. En plus de l'aspect académique, on découvre tout le côté socialisation. On apprend des autres comme on apprend des enseignants.

C'est à l'école que la personne handicapée, comme les autres, apprend à se débrouiller, à compter sur ses propres forces, qu'elle devient une personne moins dépendante. Et les autres apprennent aussi qu'il y a des personnes handicapées, des personnes différentes qui ont des choses à dire; ils apprennent à leur tour la tolérance.

L'école est et doit demeurer le reflet, le miroir de la société dans laquelle on vit. On ne peut avoir des modules, comme l'école spéciale, où on envoie pour un temps des gens différents pour ensuite les remettre dans des milieux de vie intégrés. Notre société est justement en train de défaire ces places réservées pour faibles et forts, pour hommes et femmes. Parce qu'une société est composée de jeunes et des personnes âgées, d'hommes et de femmes, d'autochtones, de gens de cultures différentes qui vivent ensemble, les personnes handicapées doivent aussi être dans la même classe que tout le monde. Sinon, l'école risquerait d'être le seul endroit ségrégé au Québec. Est-ce cela que nous voulons?

Au Québec, les premiers responsables de la scolarisation sont le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires, les enseignantes et les enseignants. Il leur appartient de travailler dans leur milieu et de se donner des moyens pour procurer des services intégrés aux personnes handicapées. À l'Office des personnes handicapées du Québec, nous avons pleinement confiance qu'ils vont bien remplir ce mandat, parce que c'est là leur responsabilité et que ce sont des gens responsables. De son côté, parce que tel est son mandat, l'Office va continuer de veiller à ce que les personnes handicapées soient traitées à parts égales et veiller à ce que l'intégration poursuive sa marche en avant.

# Réussir ensemble

Une des missions de la Fédération des commissions scolaires du Québec est de contribuer à l'effort de notre société en vue de donner à tous les jeunes et les adultes la possibilité de développer pleinement leurs talents selon leur capacité et leurs aptitudes plutôt que selon leurs limites.

Au Québec, des milliers d'enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage bénéficient actuellement de mesures de toutes sortes pour favoriser leur développement optimal et leur intégration aussi bien dans le milieu scolaire que dans la société.

Les commissions scolaires favorisent l'intégration de tous les enfants aux écoles de leur territoire et à la classe régulière. Elles souhaitent continuer leur travail en ce sens. Cependant, elles ne peuvent agir seules, sans support financier et sans le soutien de tous les intervenants qui agissent dans ce domaine.

Ce qui revient à dire que, sans une concertation véritable des instances locales, régionales et nationales, nous ne pourrons atteindre l'objectif d'intégration globale de la personne handicapée dans la société québécoise. Nous pensons que des efforts sérieux doivent être consentis pour coordonner les objectifs et les investissements en ressources humaines, matérielles et financières pour favoriser cette intégration aussi bien à l'école que dans la société.

Le succès de l'intégration de la personne handicapée repose avant tout sur la volonté des divers intervenants, les parents, les enseignants, les administrateurs et le gouvernement de s'impliquer à fond dans cette démarche, en étant plus réceptifs aux besoins des personnes handicapées, en y investissant les ressources nécessaires, et en leur consacrant le temps et les énergies qu'il faudra.

Les commissions scolaires ont déjà fait un bout de chemin pour répondre aux besoins des enfants qui rencontrent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Avec l'aide du ministère de l'Éducation et des principaux intervenants, nous devons tenter de trouver les moyens pour intégrer tous les enfants. C'est un des défis de l'école publique.

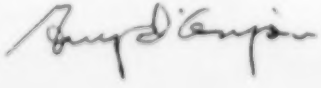

# S'ouvrir à d'autres richesses

Bien malin qui aurait pu prédire, il y a une dizaine d'années, qu'Hélène Patry, enseignante à l'école Sainte-Famille, à Sherbrooke, deviendrait une partisane inconditionnelle de l'intégration scolaire et qu'elle aurait dans sa classe de maternelle cinq enfants avec des déficiences en l'espace de cinq ans. Ce qui l'a amenée "à découvrir la richesse de ces enfants".

Pourtant, sa première expérience avec un élève handicapé, en 1978, tourne plutôt mal. Sans la prévenir, on lui amène en classe une petite fille ayant une déficience intellectuelle profonde. Elle n'a pas de soutien, ne peut même pas discuter avec les responsables de l'expérience. Elle en sort avec de sérieuses réticences face à l'intégration.

Il y a cinq ans, de concert avec l'OPHQ, l'école Sainte-Famille décide d'intégrer un enfant ayant une paralysie cérébrale. Parmi les profs de maternelle, Hélène Patry est la plus réticente. "Surtout que c'était le type de déficience envers laquelle j'avais le plus de réserves" dit-elle. Le directeur de l'école tient à ce que ce soit elle qui fasse l'expérience. Il est convaincu qu'elle en fera une réussite. Hélène Patry pose ses conditions : elle veut du soutien, du temps libre pour assister aux réunions, avoir son mot à dire dans le choix de l'accompagnatrice et dans la poursuite de l'expérience. "Je voulais qu'on me donne le temps de connaître cet enfant et d'apprendre à l'aimer."

Le résultat? Beaucoup d'acquisitions pour cet enfant, tant au plan verbal qu'au plan de la socialisation. "À l'école, il nous a fait évoluer énormément. Il a amené chez les autres enfants le respect de la différence, le respect de la personne handicapée."

"Les élèves handicapés apportent énormément d'ouverture d'esprit chez les profs. Ils nous incitent à aller voir différentes façons d'entrer en contact avec les enfants. Ils nous ouvrent de nouvelles portes éducatives. Ils ont brisé nos barrières et nos frontières. C'est comme s'ils avaient mis un ciel nouveau au-dessus de l'école : l'univers s'est agrandi."

Son expérience avec les élèves handicapés a transformé Hélène Patry. "Ils m'ont amenée à regarder davantage l'ensemble de la personne plutôt que juste sa dimension intellectuelle. Dans mon milieu, on privilégiait beaucoup l'intellect et ce qui fait que j'accordais moins d'importance aux gens qui n'avaient pas atteint le même niveau que moi. Aujourd'hui, le fait de découvrir ces richesses chez ces enfants m'amène à découvrir les richesses des autres adultes."

On pourrait croire que tout ça se réalise sans anicroche, sans erreur de parcours. "Il y a une constance d'énergie à mettre dans l'intégration, insiste Mme Patry. Avec un enfant handicapé, c'est toujours comme une nouvelle expérience. On n'a pas le temps d'intégrer, de digérer tout ça. Il nous faut du support, du ressourcement. Il faut investir dans des ressources, pas dans des outils. Cette année, avec l'éducatrice qui accompagne Caroline qui a une déficience visuelle, on se supporte constamment, on échange des observations, on invente pour stimuler son apprentissage."

C'est vrai que le milieu scolaire est parfois bien traditionnel et bien compétitif, estime Mme Patry. On a tellement dit aux profs qu'ils étaient bons en autant que leurs élèves réussissent. "Mais il y a d'autres profs qui s'intéressent surtout à la globalité de l'enfant. Ici, il y a beaucoup de mes collègues qui ont voulu vivre la même expérience que moi. Cela a ouvert tout notre milieu aux difficultés des autres enfants. Notre rôle, c'est de faire des enfants des adultes épanouis plus tard, de prendre l'enfant où il est et de le faire évoluer jusqu'où il est capable."

Mais il ne faut pas non plus que ce défi de l'intégration, ça soit aux profs de le relever tout seuls, prévient Hélène Patry. "Il devrait y avoir une concertation de tous les ministères préoccupés par l'enfance parce qu'on ne décortique pas un enfant en morceaux."

*...is-Gabriel Asselin École de la Paix, Pontigny) Josée Simoneau, ducatrice pécialisée.*

# Le choix des parents

Au début des années soixante-dix, on comptait dans la grande région de Gaspé 21 classes spéciales. Aujourd'hui, il n'en reste plus qu'une. La Commission scolaire de Grande-Hermine a décidé, il y a belle lurette, que tous les efforts devaient être faits pour intégrer en classe régulière les élèves handicapés.

"On respecte énormément le choix des parents, dit François Tardif, qui est président de la Commission scolaire régionale de la Péninsule, à Gaspé, et commissaire à la C.S. de Grande-Hermine. Ils sont de plus en plus rares les parents qui veulent le maintien en classe spéciale. Face à ce qui se déroule au primaire, les parents réclament davantage la classe ordinaire."

François Tardif sait de quoi il parle: après avoir été en classe spéciale au début du primaire, son fils Raymond, qui a une trisomie, a fait deux années en classe régulière. Et il effectue présentement une partie de ses études secondaires dans la même classe que tout le monde. C'est le premier élève ayant ce type de déficience à tenter l'expérience du secondaire dans la région. Et il n'a pas toujours été facile de maintenir la porte ouverte.

Il y a eu de sérieuses réticences, surtout chez les enseignants. Les responsables de l'adaptation scolaire se posaient des questions. "On a tenu notre bout. On ne voyait pas pourquoi on devait le retourner en classe spéciale après deux années en classe ordinaire. Les commissaires ont voté à l'unanimité en faveur de l'intégration. Mais Raymond est tombé un peu comme un cheveu sur la soupe; il nous aurait été difficile de préparer les profs puisqu'on ne savait pas qui l'aurait dans son cours. Au primaire, il faut trouver un prof favorable, mais on doit en trouver plusieurs au secondaire."

François Tardif peut comprendre les réactions du personnel enseignant. "Certains profs ont été un peu désemparés. Ils n'avaient jamais eu un enfant comme Raymond en classe. Certains ont été choqués: on ne les avait pas consultés, pas avertis à l'avance et il arrivait avec son accompagnatrice."

M. Tardif ne le cache pas, il y a un peu de "résistance" chez certains profs "mais, dans notre région, c'est une petite minorité qui s'oppose à l'intégration des enfants ayant une déficience intellectuelle. Le principal problème, c'est d'intégrer des enfants qui ont des troubles de comportement: les profs n'ont pas été préparés en conséquence. Il faut leur donner du support, leur dire comment on se conduit avec ce type de clientèle et qu'ils ne se culpabilisent pas s'ils n'obtiennent pas de succès immédiatement."

Depuis quelques années, la C.S. de Grande-Hermine axe ses journées pédagogiques sur le développement personnel des enseignants. "Nous savons que les profs sont bien préparés sur le plan académique et nous mettons l'accent sur le perfectionnement au plan de la croissance personnelle en invitant, par exemple, des psychologues ou des travailleurs sociaux."

Pour M. Tardif, "la clé de l'intégration scolaire, c'est d'avoir un prof vendu à cette idée et d'avoir une direction d'école qui y croit également. Et c'est encore plus facile quand, comme ici, le directeur général de la commission scolaire y croit lui aussi."

Reste toujours la question des coûts. "L'intégration scolaire, ce n'est pas nécessairement une question d'argent, mais plutôt une question d'organisation, rétorque François Tardif. Quand on veut, on peut. Cela repose beaucoup sur les attitudes et les compétences des administrateurs scolaires: il faut voir où on met les budgets."

Il faut voir aussi les retombées bien concrètes de l'intégration. "Raymond est moins intéressé par ce qui se passe durant ses périodes en classe spéciale, alors que c'est surprenant tout ce qu'il peut capter en classe ordinaire, dit M. Tardif. On veut que notre fils puisse bénéficier de toute la stimulation possible. Et lui aussi a quelque chose à apporter aux autres: une espèce de gratuité. Raymond ne va pas chercher des crédits, il va s'instruire. Souvent, les élèves handicapés ont un tel pouvoir d'affection, une telle spontanéité qu'ils nous ramènent aux valeurs essentielles."

# Les passions de Christophe

"Je ne suis plus handicapé maintenant, dis, maman?" me demande Christophe. Dans un certain sens, c'est vrai qu'il ne l'est plus même s'il a encore quelques bizarreries, raconte Francine Lorange. Et ça, on le doit à la réussite de son intégration dans l'école régulière."

Dès qu'elle s'est rendue compte que Christophe était autistique, Mme Lorange s'active, avec l'aide des services sociaux, de l'organisme Enfants en péril et d'une psycho-éducatrice, à travailler sur sa motricité, son langage et son comportement. Il fait successivement deux garderies d'enfants, où il se découvre une passion pour les figures géométriques et les lettres de l'alphabet. "Malgré cela, il est impossible de le faire entrer en maternelle. En 1981, ce n'était pas encore dans les mœurs. On l'a donc mis au Centre d'études pour l'enfant de l'Université d'Ottawa, mais pour trois mois seulement, parce qu'ils ne gardaient pas ces enfants-là. Puis, pendant six mois, il est allé à l'Unité pour enfants autistiques McHugh et enfin à l'école Jean-de-Brébeuf à Hull, dans une classe créée pour quatre enfants ayant des troubles graves de comportement. A cause de ses talents d'imitateur, ses troubles se sont accentués au fil des ans: non seulement il criait, mais crachait et tirait les cheveux, comme ses copains. Une catastrophe!

"J'ai pu finalement le sortir de là et il est entré dans une classe de troubles graves d'apprentissage, avec un prof extraordinaire à qui je dois vraiment l'intégration de Christophe. En trois mois, il a changé totalement. Il s'améliore constamment depuis deux ans avec elle. Ensuite, il fait sa deuxième année à mi-temps en classe régulière et va en après-midi dans une classe pour enfants ayant des troubles graves d'apprentissage. Après plusieurs démarches, il entre à l'école du quartier où il fait ses troisième et quatrième années avec l'aide d'une éducatrice spécialisée. Il redouble sa quatrième mais réussit à se rendre en sixième sans éducatrice. On obtient une dérogation pour qu'il reste au primaire malgré ses quatorze ans.

"Enfin, il est entré cette année à la polyvalente, avec une éducatrice qui, au début, l'accompagnait constamment, puis de moins en moins. Le directeur me dit que Christophe s'est bien intégré, qu'il se retrouve dans son horaire, ses salles de cours; depuis que l'éducatrice le suit de loin, les autres enfants l'ont accepté comme leur égal et sont gentils avec lui."

Louveteau puis scout depuis quatre ans, Christophe a aussi remporté un second prix de patinage. "Quand je pense qu'on a dû le forcer à chausser des patins, au début. Pour le ski, même chose: je lui ai mis ses skis, je l'ai traîné sur un sommet et je l'ai poussé. A la fin de l'après-midi, il skiait sans problèmes.

"Il est le meilleur de la famille à exécuter sa route de journaux le samedi et il a une passion pour les cartes géographiques et les plans de villes. Il revient d'un nouveau centre commercial? Il reconstitue avec son Lego la maquette de l'édifice. Il étudie la carte d'URSS? Il se souvient des villes et des fleuves. Mais le plus étonnant, alors qu'il a des difficultés en mathématiques, c'est que vous lui demandez 18 par 18 et il répond sans hésiter 324. Il est capable de calculer, par exemple, que le 25 avril 1995 tombera un mercredi. Au début, on pensait que c'était des fabulations, puis on a vérifié: il ne se trompe jamais. Je ne sais pas si ce don lui servira un jour, mais après tout, Einstein enfant passait pour autistique!

"Bref, du point de vue intellectuel, Christophe fonctionne assez bien, malgré un manque de suite dans les idées lorsqu'il doit élaborer un texte. Cela peut le handicaper pour aller jusqu'au secondaire V, mais d'ici là on verra. Pour le moment, je suis fière de mon garçon, parti de si loin, si bien intégré maintenant et qui, en plus, a le tour de se faire aimer de tous..."

# L'affaire de tout le monde

"Chez nous, l'intégration scolaire s'est faite en tenant compte de notre milieu et repose sur trois pôles essentiels. Il faut au départ que les élus du milieu scolaire endossent l'intégration: ça prend une volonté politique. Il faut aussi compter sur l'ouverture d'esprit du personnel. Et ça dépend également des parents, des enfants et de leurs pairs. L'intégration est plus facile à réaliser dépendant de l'approche et de l'attitude des parents." Michel Matte est directeur général à la Commission scolaire Grand-Bois, dans la région de Portneuf. C'est une petite commission scolaire qui regroupe 850 élèves et qui, depuis six ans, intègre des élèves handicapés dans ses six écoles, en misant d'abord et avant tout sur ses propres ressources. Tout simplement parce que "l'école, c'est un service et qu'on essaie de donner à tous nos enfants le meilleur service possible", dit M. Matte.

Il y a présentement huit élèves handicapés qui fréquentent les écoles régulières de Saint-Marc-des-Carrières, Saint-Ubalde et Deschambault. Des enfants qui ont divers types de déficiences: intellectuelle, psychique, motrice ou auditive. Dans tous les cas, la Commission scolaire a pris les moyens pour que leur intégration soit harmonieuse et qu'elle soit importante pour le développement de l'enfant, insiste M. Matte. "Chez nous, on accepte la différence mais on ne veut pas faire que de l'occupationnel. Notre préoccupation est de savoir si on rend service à l'enfant. Et on tient à ce que ça ne signifie pas moins de services pour les autres enfants.

"Le fil conducteur, c'est la communication. C'est plus facile d'intégrer des enfants quand les gens peuvent se parler. Pourquoi enfoncer des portes quand on peut les ouvrir? Si on a la collaboration de tout le monde, tant le personnel que les parents, l'intégration se réalise facilement."

L'intégration, ça se prépare aussi. Cela veut dire préparer les autres enfants, mais également le personnel enseignant qui peut avoir certaines réticences. Surtout à l'idée d'avoir constamment un autre adulte dans la classe pour accompagner un élève handicapé. À la Commission scolaire Grand-Bois, on a tenu compte de ces craintes légitimes. Les enseignants ont pu obtenir de l'information d'organismes du milieu de la santé. On a aussi favorisé la communication entre l'enseignant qui a eu un élève handicapé dans sa classe et celui qui l'accueille l'année suivante. En fait, tout le monde y a mis du sien: jusqu'au concierge qui allait chercher à l'autobus un enfant ayant une paralysie cérébrale. "Il nous faut faire preuve de créativité compte tenu de notre marge de manoeuvre financière limitée due à la taille de notre commission scolaire. Il nous faut faire beaucoup avec peu. Mais c'est sûr que c'est onéreux quand on a juste un enfant avec une personne ressource dans une école."

Les autres enfants ont aussi eu leur mot à dire dans l'opération intégration. En début d'année, le prof leur explique les difficultés et les besoins de l'élève handicapé. Une fois cette étape franchie, les enfants l'acceptent facilement et deviennent très responsables. À l'école Le Phare, à Deschambault, le directeur Florent Gagné explique que les élèves les plus âgés s'occupent maintenant de l'enfant handicapé à son arrivée à l'école et l'aident à se dévêtir et à se rendre en classe. "Et j'ai l'impression que leur intégration a développé le souci d'une attention particulière envers tous les élèves" ajoute-t-il.

Comme le note Michel Matte, l'intégration c'est une question d'attitude. "Notre volonté: c'est de maintenir les élèves chez nous en autant qu'on puisse leur offrir des services de qualité. Nos actions sont toujours orientées en regard de ce principe. Tout repose sur notre perception de voir ces élèves comme des enfants à part entière. Et quand la communication est bonne, tu réalises une foule de choses."

# Aller le plus loin possible

Isabelle a trois ans lorsque ses parents comprennent, à son retard intellectuel, qu'elle présente le syndrome de Williams. À l'Hôpital Sainte-Justine, on les dirige vers une pré-maternelle qui fait de la stimulation précoce. Chaque jour, Lucille Payette fera faire des exercices supplémentaires à Isabelle. Son mari, Richard, commente: "Sans les parents, pas d'intégration possible. À eux d'entreprendre les démarches, de stimuler les enfants et de veiller à ce que les services nécessaires leur soient assurés. Car ce n'est jamais gagné une fois pour toutes."

L'intégration scolaire d'Isabelle est aujourd'hui réussie malgré les difficultés rencontrées. "Isabelle est allée pendant un an à la pré-maternelle deux matins par semaine, raconte Lucille Payette. Avant qu'on l'accepte en maternelle régulière, la Commission scolaire a exigé qu'on l'envoie dans une garderie pour voir si elle était capable de s'adapter à des groupes nombreux. Elle y est allée, deux fois par semaine et, comme elle est très sociable, ça s'est bien passé. Elle a été admise en maternelle régulière sans aucune aide spéciale, ce qui a entraîné certaines difficultés et la reprise de sa maternelle."

La Commission scolaire remet en cause son entrée en première. Alors Lucille Payette garde sa fille à la maison, mais refuse qu'elle perde son temps. Elle copie sur les livres et cahiers du petit voisin, qui est en première année, des exercices qu'elle fait faire à Isabelle. Pendant ce temps, l'Association du Québec pour l'intégration sociale les dirige vers l'OPHQ et la Commission des droits de la personne, qui font des pressions auprès de la Commission scolaire. L'affaire se règle hors cours. On assure à Isabelle une aide pédagogique qui la suit à temps plein à l'école pour sa première année.

"Elle est maintenant en troisième année à l'école Notre-Dame, à Saint-Eustache, avec des acquis considérables, commente fièrement sa mère: elle sait lire et écrire (elle a eu, sans aide aucune, 70 % à sa dernière dictée), faire des additions et des soustractions, elle a beaucoup de mémoire et malgré sa lenteur, elle apprend bien."

Quand Isabelle revient de l'école, Lucille Payette doit passer une heure à l'aider à faire ses devoirs. De plus, l'aide pédagogique doit reprendre certaines explications de l'enseignante, surtout pour les matières plus abstraites, comme les mathématiques. Mais Isabelle a fait des acquis importants, elle est de plus en plus autonome, elle a des amis (qui tendent parfois à la surprotéger) et elle progresse. "Notre intention, renchérit Richard Payette, c'est de conduire Isabelle le plus loin possible pour qu'un jour elle puisse avoir un métier et être autonome."

En attendant, les enfants de son entourage apprennent avec elle à respecter les différences et les faiblesses de certains de leurs camarades handicapés. Plus tard, ils auront une attitude plus compréhensive que celle des adultes d'aujourd'hui. Pour leur part, les enseignantes d'Isabelle s'intéressent aux méthodes pédagogiques susceptibles de développer les capacités de l'enfant et acceptent bien la présence en classe de l'éducatrice spécialisée qui les aide parfois pour les autres enfants. Tout le monde y gagne.

"Pour nous, il est hors de question qu'un jour Isabelle aille dans une classe spéciale. L'intégration sociale passe par l'intégration au régulier. Si tous savaient combien les enfants progressent, plus personne ne voudrait des écoles et des classes spéciales", conclut Richard Payette.

# Voir clair... grâce à Lison

Lison Chasson n'a pas seulement réussi haut la main son intégration scolaire: mine de rien, avec sa gentillesse, sa détermination et son ouverture d'esprit, elle a réussi au fil des ans à faire prendre conscience à ceux et celles qui l'entourent de la réalité des personnes handicapées.

Son amie Caroline Boudreault, qui la côtoie depuis l'école primaire, résume bien tout ce que Lison a accompli durant ces années, en étant tout bonnement elle-même: "elle m'a aidée à voir clair", dit-elle de son amie qui a une déficience visuelle due à son albinisme.

Lison est en secondaire V à la Polyvalente Arvida, à Jonquière. Quitte à la faire rougir, c'est la meilleure élève de l'école, disent ses amies. Son passage en classe spéciale s'est limitée à la maternelle. Heureusement parce que l'idée de fréquenter une école spéciale la révolte. "Je me demandais pourquoi je devais aller dans cette maternelle-là alors que ma cousine allait ailleurs. Je ne savais vraiment pas ce que j'allais faire dans une école spéciale."

Ses amies Caroline Boudreault, Mélanie D'Amours et Caroline Marinoff ne voient pas non plus pourquoi Lison ne poursuivrait pas ses études avec elles. "Les personnes handicapées sont des personnes avant tout, note Caroline Marinoff. Pourquoi faudrait-il les mettre à part? Les gens font une différence alors qu'il n'y en a pas." Au début, Mélanie en faisait une différence. "Je n'avais jamais vu une fille avec des cheveux blancs. J'ai tendance à avoir des préjugés. En secondaire III, on n'est pas tellement large d'esprit. Mais j'ai connu Lison et elle a tellement de belles qualités que j'oublies les apparences. Grâce à elle, ma vision des personnes handicapées a beaucoup changé. Aujourd'hui, ça me choque quand je vois quelqu'un rire d'une personne handicapée. Il faut accepter cette personne comme elle est."

Quant à Lison, elle a l'impression que partout où elle est allée, tant au primaire qu'au secondaire, tant dans le secteur privé que public, on lui a toujours facilité les choses à Jonquière. Sa première année a été un peu difficile, à cause du manque d'équipement spécialisé. "Quand le prof écrivait au tableau, je devais aller voir sur le cahier des autres", se souvient-elle.

Les choses se replacent dès la 2e année. Le Service spécialisé en déficience visuelle du Centre d'entraînement à la vie de Chicoutimi vient à la rescousse de Lison. La Commission scolaire fera sa part aussi. Au fil des ans, on lui fournit télescope monté sur lunette, loupe, dictionnaire agrandi, filtre solaire, aide informatique, plan de travail adapté.

Une personne du Service spécialisé se rend à l'école, au primaire et au secondaire, pour expliquer aux enfants et aux profs la déficience de Lison. Un prof itinérant de la Commission scolaire de Charlesbourg fournit lui aussi du support aux intervenants scolaires, identifie avec Lison ses difficultés et suggère les adaptations nécessaires.

Règle générale, le contact est bon avec les profs. "Certains sont un peu mal à l'aise face à ma déficience, mais presque tous les profs se sont toujours souciés de savoir s'ils écrivaient lisiblement au tableau ou si les textes imprimés étaient assez gros. Mais je mets les points sur les "i". Quand j'avais besoin de quelque chose, je ne me gênais pas, je le demandais."

Les relations ont parfois été moins harmonieuses avec les autres enfants. Surtout au primaire "où les enfants sont moins délicats", dit Lison. "Quand j'étais plus jeune, les autres trouvaient que le prof m'accordait trop d'importance. A cause de ma déficience, j'étais toujours assise à l'avant près du prof, mais j'aurais donné n'importe quoi pour être assise à l'arrière. L'intégration a été bien plus facile au secondaire."

La prochaine étape pour Lison, c'est le cégep où elle ira étudier en sciences. Le cégep de Jonquière, bien sûr! Le même cégep que ses amies.

*ronique*
*égoire*
*olyvalente*
*Disraëli)*
*Line*
*Jacques,*
*ucatrice*
*cialisée.*

# Mission accompli

La Commission scolaire de Outaouais-Hull est à l'avant-garde au Québec. L'intégration en classes régulières des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage est maintenant chose faite. M. Rene Nadeau, directeur des services éducatifs, nous explique comment cette orientation s'est mise en place et s'est organisée.

"Dès 1977, un comité formé pour étudier la question des classes spéciales a constaté que ces classes connaissaient une croissance exponentielle, ne cessaient d'augmenter. Tous y "déversaient" leurs élèves problématiques. Les jeunes qu'on y dirigeait étaient évalués une seule fois, ils rentraient dans le ghetto et y restaient jusqu'à la fin de leurs études. Rares étaient ceux qui en sortaient. Du point de vue matériel, les écoles spéciales étaient aussi défavorisées: écoles désaffectées, vieilles, avec des ajouts. Pendant ce temps, on bâtissait des écoles modernes avec piscines et des polyvalentes avec de nombreux services pour les classes régulières.

"Le comité a travaillé jusqu'en 1980 et, remarquant que le ministère de l'Éducation se dirigeait vers une politique d'intégration, il a recommandé qu'on parte du principe que tous les jeunes étaient intégrables. Pour les jeunes, l'approche éducative que nous avons développée est beaucoup plus positive que l'approche clinique: nous posons un diagnostic pédagogique sur leurs points forts et leurs acquis plutôt que sur leurs maladies physiques ou psychologiques et leurs points faibles."

L'intégration s'est faite par étapes. Graduellement, on a fermé les classes spéciales pour les élèves ayant des troubles légers, puis pour ceux ayant des troubles graves d'apprentissage, enfin pour ceux ayant des problèmes de comportement. Au primaire, actuellement, chaque élève est intégré dans son école de quartier, qui offre tous les services requis. Si un élève présente une déficience intellectuelle moyenne ou profonde, la Commission scolaire mettra à la disposition de l'école des ressources pour qu'il puisse être intégré, en fonction d'un plan individuel élaboré pour lui.

**Plus de classes spéciales, mais des classes ressources.** Si un élève a un trouble grave d'apprentissage, il sera intégré dans une classe régulière. Il n'en ressortira que pour recevoir dans la classe ressource les services d'une enseignante spécialisée en adaptation scolaire ou en orthopédagogie, habituellement en français et en mathématiques. Pour les autres matières, il retournera dans sa classe régulière.

Dans les quatorze écoles primaires de la Commission scolaire, il y a une trentaine de classes ressources, où les enseignantes travaillent surtout avec des enfants ayant des difficultés d'apprentissage. À cela s'ajoutent des techniciens en éducation spécialisée pour des élèves qui ont des déficiences

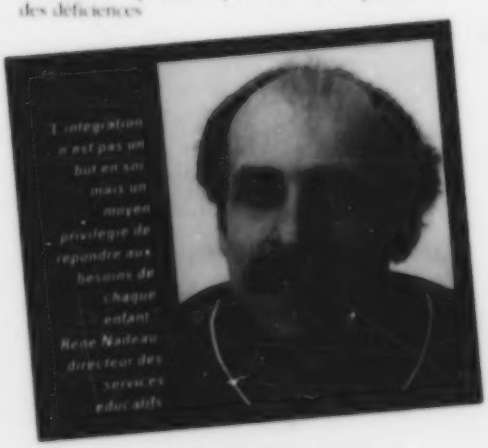


physiques ou intellectuelles. Ils peuvent les accompagner en classe régulière si leur déficience est très sévère, être avec eux pendant la récréation, les conduire aux toilettes si nécessaire. S'il y a un programme d'autonomie à suivre, c'est le technicien qui va aider le jeune à progresser. Le principe est que l'enfant reçoive les services dans son école.

Le règlement sur l'intégration scolaire prévoit la possibilité de faire certains regroupements pour des élèves ayant des déficiences limitatives, pour réduire les coûts ou assurer la spécialisation des ressources requises. Par exemple, on pourra regrouper deux élèves autistiques, parce qu'on a déjà un technicien disponible dans une école. Ainsi, quatre élèves ayant des déficiences auditives ou visuelles ont été regroupés dans une même classe régulière. C'est la seule exception,

# our l'Outaouais

avec
celle des immigrants qui
reçoivent des cours de français pendant dix
mois avant d'être intégrés dans les classes
régulières. "Le mouvement d'intégration est
tellement lancé, se réjouit René Nadeau, que les
parents et les enseignants acceptent difficilement
qu'on revienne en arrière."
Inutile de dire que toutes les barrières
architecturales ont été supprimées et que les
écoles disposent d'équipements spécialisés pour
pallier à toutes sortes de déficiences. Cette
commission scolaire modèle coûte-t-elle plus cher
à administrer qu'une autre?
"Pas forcément, répond René Nadeau. D'un point
de vue administratif, il faut prendre en compte
que les écoles spéciales mobilisaient
d'importantes sommes pour le bâtiment, le
chauffage, l'entretien, la direction, le secrétariat et
le personnel. Il suffit de déplacer cet argent pour
l'investir dans l'intégration, sur l'aide technique et
sur un plus grand nombre d'enseignants. Il faut
dire que notre commission scolaire, en faisant
l'intégration graduellement, a pu [illegible] son
approche en se rendant compte que cela
demandait davantage de techniciens en éducation
que de professionnels comme des psychologues,
des orthophonistes, des conseillers en orientation.
Nous avons pu bénéficier des règles budgétaires
du ministère de l'Éducation, qui, à l'époque,
payait les salaires des professionnels mis en
disponibilité. Or, beaucoup de commissions
scolaires qui n'ont pas choisi l'intégration se
trouvent actuellement aux prises avec de
nouveaux règlements."
Le ministère de l'Éducation accorde de plus
en plus d'importance
au dossier de
l'adaptation scolaire.
Déjà, il y a dans
certaines commissions
scolaires, comme celle
de Outaouais-Hull, de
chauds partisans de
l'intégration, dont René
Nadeau lui-même.
"Je ne cache pas les
difficultés que cela pose: c'est un travail monstre.
Mais l'an passé, nous avons fait une consultation
auprès des directions d'écoles, des enseignants et
de conseils de parents: la très grande majorité
nous ont conseillé de poursuivre dans le sens de
l'intégration. Avant de parler des avantages ou
des difficultés financières, il faut parler en termes
de dignité de la personne. Au Québec, il y a une
préoccupation d'intégration sociale des personnes
handicapées, qui ont des droits et des besoins à
satisfaire. Quand on parle de révolution de la
société au cours des dernières années, on parle
de la montée du féminisme et, au point de vue
pédagogique, de la prise en charge des besoins
des jeunes handicapés ou en difficulté. La
désinstitutionnalisation, dans le domaine des
services sociaux et de la santé, en est un autre
pendant. Les valeurs et les comportements ont
changé. Maintenant, il est difficile et peu
souhaitable de revenir en arrière.
"La philosophie de notre commission scolaire est
de dire que l'intégration n'est pas un but en soi,
mais un moyen privilégié de répondre aux
besoins de chaque enfant. Nos jeunes vont
grandir avec cette idée. La pédagogie de nos
enseignants va s'améliorer encore plus au contact
de tous ces jeunes. Oui, décidément, je ne vois
que des avantages à l'intégration,
surtout si je regarde en arrière, le
ghetto des classes et des écoles
spéciales..."

# Développer la curiosité

Une méningite lorsqu'il avait cinq jours a laissé le petit Carl Branchaud avec une cécité totale, des problèmes moteurs et l'épilepsie. "On l'a opéré au cerveau à neuf mois, raconte sa mère, Liette Branchaud, et il est reparti à zéro, avec des programmes de stimulation en ergothérapie et physiothérapie, et le phénobarbital a contrôlé ses crises d'épilepsie. Il a été refusé à la garderie parce qu'il ne pouvait ni marcher ni parler. Je m'en suis donc occupé, avec mes parents. Je l'ai toujours traité comme un enfant normal. Je sais que ça va lui prendre plus de temps pour évoluer, mais qu'il évoluera comme les autres. J'ai toujours refusé qu'il aille dans des écoles spéciales." Mme Branchaud s'est même découvert une vocation: elle s'est donné une formation d'éducatrice spécialisée auprès des enfants handicapés.

"La Maison Rouyn-Noranda, qui lui fournissait déjà les services en physiothérapie et ergothérapie, a pris les dispositions nécessaires pour que Carl entre à la maternelle régulière cette année. Il y est depuis septembre avec une accompagnatrice envoyée par la Commission scolaire Harricana. Elle l'aide dans ce qu'il ne peut pas faire et applique des plans d'intervention individualisés de trois mois. Le premier objectif, c'était de faire marcher Carl: il est atteint depuis un mois.

"Pour le moment, il ne va à la maternelle que quelques heures par jour, en guise d'adaptation sociale, puisqu'il n'est pas allé à la garderie. Ça l'a vraiment débloqué, surtout depuis Noël. La première journée, les autres enfants étaient un peu gênés, ils ne comprenaient pas bien ce qu'il avait. Ils demandaient: "S'il ne voit pas, pourquoi il a des yeux?" Le professeur a eu l'idée de leur faire fermer les yeux, pour qu'ils se représentent ce que Carl perçoit, et ils ont tout de suite été plus portés vers lui, ils ont perdu leur gêne. Carl s'est beaucoup éveillé à leur contact. "On m'avait prédit qu'il mettrait plus longtemps que ça pour marcher, mais c'est un point déjà acquis. Maintenant, il doit apprendre à être propre, à manger seul. Il a cinq ans, mais il a un grand retard, je dirais l'âge mental d'un enfant d'un an. Il dit quelques mots, il jargonne, reconnaît les gens autour de lui, mais ne les nomme pas. Par contre, il sait se faire comprendre: il va chercher une chaise et la met près de la table quand il a faim. À la maternelle, il a un programme d'apprentissage des textures: on lui fait palper du coton, de la ouate, du savon, des balles. Il apprend aussi à identifier la forme des objets. Cela semble avoir développé sa curiosité, son sens de l'exploration. Il fouille dans les armoires, s'intéresse à toutes sortes d'objets, surtout ceux qui font du bruit: il a une passion pour les chaudrons, pour le clavier de musique électronique. Il aime beaucoup écouter la musique."

Étant donné sa cécité, lui faudra-t-il une école spécialisée plus tard? "On m'avait proposé de l'envoyer à l'Institut Nazareth-Louis-Braille, à Longueuil, mais il ne communique pas encore assez bien et c'est trop loin d'Amos. Non, l'année prochaine, il fera sa maternelle avec le même horaire que les autres. Plus tard, la Maison Rouyn-Noranda et la Commission scolaire lui trouveront un éducateur pour lui apprendre le braille, mais dans une école régulière, c'est là où il progressera le plus!"

Liette et Carl Branchaud auront probablement l'opportunité de voir leur demande réalisée car la Commission scolaire Harricana a déjà intégré dans ses classes régulières pas moins d'une trentaine d'enfants handicapés.

# Prendre l'enfant comme il est

"Chaque enfant a droit à sa place. On est là pour les enfants d'abord." Henriette Marcotte, directrice d'école

Quand on demande à la directrice de l'école institutionnelle Garthby-Stratford, Soeur Henriette Marcotte, pour quelle raison les élèves handicapés doivent être intégrés en classe régulière, elle demeure interloquée un moment. Pour elle, l'intégration va de soi. "Chaque enfant a droit à sa place, dit-elle. Chez nous, on prend l'enfant comme il est. On est là pour les enfants d'abord."

Depuis une dizaine d'années, les deux écoles que dirige Soeur Marcotte, à Beaulac et Stratford, ont accueilli des enfants ayant divers types de déficiences (intellectuelle, motrice, auditive). A l'heure actuelle, on y retrouve cinq enfants ayant une déficience intellectuelle qui sont intégrés suite à la collaboration entre l'OPHQ et la Commission scolaire Black Lake-Disraeli.

En 1978, l'école de Stratford recevait une première élève qui avait une paralysie cérébrale. Aujourd'hui, elle poursuit ses études à la polyvalente de Disraeli. "Elle faisait des efforts extraordinaires, se rappelle Soeur Marcotte. Elle voulait cinquante fois plus que les autres. Et on a eu une très bonne collaboration de tout le monde, tant de sa famille que du milieu scolaire et de l'OPHQ. Comme l'école n'était pas aménagée pour les enfants handicapés à l'époque, on lui faisait descendre les escaliers dans son fauteuil. Même le chauffeur d'autobus nous donnait un coup de main."

En fait, l'intégration scolaire dans cette région, c'est devenu un peu l'affaire de tout le monde. "Les enfants qui viennent s'inscrire ici demeurent avec nous, dit Soeur Marcotte. On n'a refusé personne. Ce qui est important, c'est que l'enfant soit dans son milieu, qu'il se socialise avec les gens avec qui il est appelé à vivre. Les parents veulent que leur enfant apprenne, mais surtout qu'il soit bien avec les autres, qu'il se sente chez lui à l'école."

Des problèmes avec les autres enfants? "En 5e ou 6e année, les enfants peuvent se rendre compte que l'élève qui a une déficience intellectuelle est plus lent qu'eux. On fait des démarches pour leur expliquer qu'il a un peu plus de difficulté. Ils acceptent cela très facilement. Les enfants sont beaucoup plus tolérants que les adultes. Et ils vont applaudir celui qui a un peu plus de misère quand il fait un bon coup."

Le personnel enseignant s'est impliqué sérieusement dans l'opération intégration. "La première élève handicapée qu'on a reçue, c'est son prof qui tenait à ce qu'elle soit dans sa classe. Dans le cas d'un autre petit garçon, c'est l'enseignante de maternelle qui l'a beaucoup aidé parce qu'elle voyait tout son potentiel. Les élèves handicapés ne sont pas les enfants les plus dérangeants en classe. A la longue, on ne remarque plus leur différence. C'est beaucoup plus difficile pour les enseignants de travailler avec des enfants inadaptés socio-affectifs qui ont des besoins auxquels on ne peut pas toujours répondre. Dans le cas de ces enfants, on pourrait presque parler de déficience affective."

Reste la question des coûts de l'intégration scolaire des élèves handicapés qui revient souvent dans les discussions. Soeur Henriette Marcotte estime que là n'est pas le problème. "Si on considère les services qu'il en coûte à la société pour les envoyer dans une école spécialisée, où ils vont vivre à part des autres, ce n'est pas très cher de faire l'intégration."

Pour l'avenir, Soeur Marcotte a un souhait bien précis: que dans la poursuite de l'intégration, on mette toujours l'accent sur le bien de l'enfant plutôt que sur la norme administrative. "La mission de l'école, dit-elle, est de procurer du savoir mais on ne peut apprendre sans aimer. Pour que les enfants apprennent, il faut qu'ils se sentent aimés. Plus on les aime, plus ils apprennent. C'est à nous, dans le milieu scolaire, à nous adapter aux enfants, quelle que soit leur différence."

# Une belle complicité

Les docteurs s'opposaient à ce que Pierrette Fournier garde sa petite Maryse, lorsqu'elle est née trisomique et avec une cardiopathie. Ils lui prédisaient qu'elle ne marcherait pas, ne parlerait pas, ne vivrait peut être pas longtemps... "Mais moi je répliquais: au moins je la gâterai pendant ces quelques années-là", se souvient Mme Fournier. Maintenant, Maryse a treize ans, elle parle, marche et va à l'école régulière; elle est en cinquième année. Il y a de quoi être fier, comme le sont ses parents. L'intégration scolaire de Maryse a eu des débuts difficiles, mais elle a débouché sur une belle complicité entre la famille et l'école.

"Maryse a commencé par aller dans un centre de jour pour enfants handicapés.

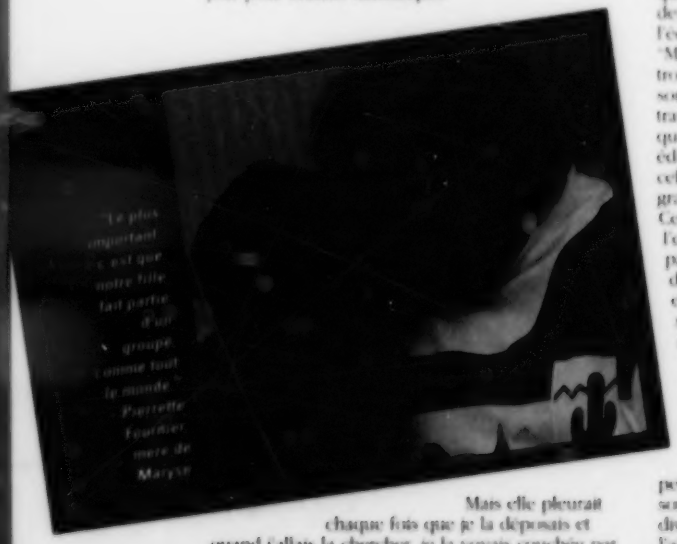

"Le plus important c'est que notre fille fait partie d'un groupe comme tout le monde." Pierrette Fournier, mère de Maryse

Mais elle pleurait chaque fois que je la déposais et quand j'allais la chercher, je la voyais couchée par terre à côté d'une petite qui ne pouvait pas marcher. Je me demandais: quel bien je lui fais en la laissant ici? J'ai pu la placer à Saint-Jean-sur-Richelieu dans une pré-maternelle régulière et déjà, c'était tout un changement: je la voyais partir toute contente, chaque matin, avec sa boîte à lunch, on sentait qu'elle aimait ça, qu'elle était stimulée... A la fin de l'année, on me propose de lui faire redoubler sa pré-maternelle. Mais la directrice de l'école de Saint-Sébastien, qui nous connaissait bien, parce que tous mes garçons avaient fréquenté cette école, me dit qu'il vaudrait mieux qu'elle fasse deux maternelles, qu'elle apprendrait davantage. Maryse commence sa première maternelle régulière et s'intègre bien."

Vers la fin de l'année, la directrice tombe malade. Le nouveau directeur veut envoyer Maryse dans une école spéciale pour sa deuxième maternelle. Cependant, les parents réussissent à le convaincre, ce qui évite à Maryse deux heures quotidiennes d'autobus et lui permet de faire sa deuxième maternelle, puis sa première année à l'école où sont allés tous ses frères aînés.

"Mais elle n'apprenait pas vite: elle savait ses trois premiers chiffres, ses lettres, c'était tout, se souvient Pierrette Fournier. Un jour, la travailleuse sociale qui visitait Maryse m'informe que ma fille pourrait compter sur l'aide d'une éducatrice spécialisée en classe. Avec l'aide de celle-ci, elle refait sa première année et fait de grands progrès."

Certaines années, l'éducatrice était en classe avec l'enseignante. Mais parfois, Maryse suivait une partie du cours sans elle et allait la retrouver dans une autre pièce. Cette formule n'a pas entraîné autant de succès. D'autres problèmes sont survenus lorsque plusieurs éducatrices se sont succédées.

"Maintenant, en cinquième année, l'éducatrice l'accompagne de nouveau et j'aime mieux ça. Bien sûr, Maryse n'en sait pas autant que les autres. Elle a une bonne mémoire, mais elle est plus lente, parle peu. On sent qu'elle veut faire comme ses amis: elle écrit de petites phrases, fait des additions et des soustractions, commence à apprendre les divisions. Elle a beaucoup d'amis, tout le monde l'aime, il faut même empêcher les autres enfants de trop l'aider. Le plus important, c'est qu'elle fait partie d'un groupe, comme tout le monde, qu'elle a la volonté d'apprendre. Quand je lui demande ce qu'elle veut comme récompense, lorsqu'elle est sage, elle me demande toujours des cahiers pour écrire. Elle est très attachée à son enseignante. Elle fait toutes les activités parascolaires, voyages y compris, avec les autres et nous en sommes heureux."

# Une question de volonté

"La réussite de l'intégration scolaire, ça repose beaucoup sur la volonté des gens en place, particulièrement sur la volonté des enseignantes et enseignants qui vont accueillir l'élève handicapé en classe. Et le fait qu'il y ait une technicienne qui accompagne l'enfant en classe y est pour beaucoup dans son apprentissage."

Gaétan L'Heureux est directeur de l'école Saint-Tite, dans la région de la Mauricie, une école où sont intégrés, avec des ressources, deux enfants ayant une déficience intellectuelle. Même s'il est le premier à reconnaître que l'intégration pose un sérieux défi aux enseignants qui ont dans leur classe un élève handicapé et l'adulte qui l'accompagne, il n'en insiste pas moins sur l'importance de garder ces élèves dans leur milieu, avec les enfants de leur quartier.

"On sait pertinemment que les enfants qui ont une déficience intellectuelle vont faire leurs apprentissages à leur propre rythme, qu'ils n'auront pas le même bagage académique que les autres à la fin du primaire, mais on vise d'abord leur intégration sociale pour qu'ils soient avec des amis de leur âge, des amis qu'ils connaissent. On veut leur donner le plus d'autonomie possible. Et quand on décide d'intégrer un enfant, on se demande toujours qu'est-ce qu'on voudrait pour lui si c'était notre enfant."

Il y a trois ans, l'école de Saint-Tite comptait 24 élèves dans deux classes d'adaptation scolaire. Aujourd'hui, il n'y a plus que sept enfants qui ont surtout des troubles de comportement dans une classe. "Et il est possible qu'on puisse supprimer un jour cette classe, tout dépendant de nos possibilités budgétaires."

La Commission scolaire de Normandie, dont relève l'école de Saint-Tite, est connue pour favoriser l'intégration des élèves handicapés. Saint-Tite ne fait pas exception à la règle. Un exemple: en début d'année, il avait été question d'envoyer en classe spéciale, dans une école de Shawinigan, un enfant qui avait fait deux années de maternelle à Saint-Tite. On décide finalement de faire une période d'essai d'une semaine en première année régulière. L'enfant y est toujours. "L'enseignante avait la volonté de l'intégrer, dit M. L'Heureux. Elle était persuadée qu'on pouvait le garder ici."

Tout en soulignant que certains profs peuvent avoir encore certaines "restrictions", le directeur de l'école Saint-Tite croit que le personnel enseignant réalise de plus en plus que l'intégration, "c'est faisable". Et il ajoute que "les enseignantes qui ont eu des élèves handicapés dans leur classe sont de plus en plus convaincues des bienfaits de l'intégration".

Quand elle a accueilli Dominique, qui a une déficience intellectuelle, dans sa classe en début d'année, Diane T. Dumas était un peu sceptique face aux apprentissages qu'il y ferait. "Maintenant, je suis fière de ce qu'il a acquis au point de vue de l'autonomie, de l'adaptation au groupe, du travail en équipe, dit-elle. On lui donne de plus en plus de responsabilités dans la classe. Au chapitre des connaissances, je n'aurais pas pensé qu'il se développerait autant. Et les autres enfants le respectent énormément."

Pour Mme Dumas, il est bien évident que les premiers mois constituent une période d'adaptation. "Mais c'était mon adaptation qu'il fallait que je fasse. Je me demandais si j'allais être à la hauteur et je trouvais difficile de toujours avoir dans ma classe un autre adulte qui me regarde, qui est susceptible de porter un jugement sur mon travail. Aujourd'hui, je ne me verrais pas fonctionner sans une technicienne spécialisée dans ma classe. Sans elle, Dominique ne serait pas rendu où il est dans ses acquisitions."

BEVERLY

# Le retour de Mélanie

*À la Commission scolaire de Manicouagan on voit l'intégration comme un moyen d'aider l'élève à s'épanouir. Mélanie et son orthopédagogue Violette St-Pierre.*

À l'âge de cinq ans, Mélanie a dû quitter sa famille et sa ville de Baie-Comeau pour aller découvrir la vie en famille d'accueil à Charlesbourg. Pourquoi cet exil invraisemblable pour une petite fille de cet âge? Il n'y avait aucun interprète gestuel dans la région pour permettre à Mélanie de fréquenter l'école comme tous les autres enfants. Mélanie a donc fait son petit bagage pour aller étudier à l'Institut des Sourds de Charlesbourg.

Son exil aura duré pas moins de cinq ans. Cinq années durant lesquelles elle retournait chez elle une fois par mois seulement. Depuis l'an dernier, Mélanie est de retour à la maison et fréquente l'école Monseigneur Bélanger, à Baie-Comeau. La Commission scolaire de Manicouagan s'est attaqué résolument au problème en embauchant une interprète gestuelle. Et Mélanie est heureuse. L'intégration scolaire, c'est aussi pour mettre fin à de telles situations.

"Elle allait bien dans sa famille d'accueil, mais avait beaucoup de difficulté à s'intéresser à l'école, dit son orthopédagogue de Baie-Comeau, Violette Saint-Pierre. Si bien que, même si elle a un grand potentiel au niveau intellectuel, elle a un retard scolaire important à cause de ce manque affectif durant toutes ces années. Et ce fut très difficile pour les parents aussi." Depuis son retour, Mélanie a fait beaucoup de progrès, estime son interprète Lisette Pelletier. Et, pour s'assurer qu'elle ne soit pas à l'écart du groupe, on songe à faire des ateliers pour apprendre aux autres enfants les rudiments de la langue des signes.

"Chez nous, l'intégration ne passe jamais avant le bien-être de l'enfant. On voit l'intégration comme un moyen d'aider un jeune à s'épanouir, à grandir, à être heureux, explique André Lévesque, coordonnateur en adaptation scolaire à la C.S. de Manicouagan. Notre philosophie marie les principes proposés par le ministère de l'Éducation dans son document sur l'adaptation scolaire, soit que tout enfant a droit à l'éducation, une éducation de qualité et dans le milieu le plus normal possible."

La C.S. de Manicouagan regroupe 14 écoles réparties sur un territoire de près de 200 kilomètres. "C'est le problème des régions comme la nôtre où la densité de la population est faible sur un si grand territoire. Ce qui fait que Mélanie est la seule de son degré scolaire qui a besoin d'une interprète gestuelle dans notre territoire. Il ne faut pas se le cacher, la seule contrainte qu'on a, c'est la contrainte budgétaire. Quand on a les ressources, ça fonctionne. Mais comment se procurer les ressources?" Si bien qu'à chaque année, les administrateurs scolaires jonglent avec les chiffres, font preuve d'imagination.

Au fil des ans, la C.S. de Manicouagan a intégré, en comptant sur ses propres ressources, une foule d'enfants ayant des déficiences motrices ou sensorielles. Elle a aussi intégré certains enfants ayant une déficience intellectuelle. Il y a quelques années, de concert avec l'OPHQ et la Commission des droits de la personne, elle a fait reculer un comité d'école qui s'opposait à la volonté de la direction de l'école d'intégrer un enfant ayant une déficience intellectuelle. "On n'a jamais eu l'idée de regrouper les élèves handicapés entre eux, dit M. Lévesque. Mais il faut que l'élève handicapé puisse fonctionner dans le groupe et qu'il n'empêche pas les autres de fonctionner."

La C.S. de Manicouagan ne ménage pas les efforts pour faciliter l'intégration. "On a développé une étroite collaboration avec les services d'orthothérapie, d'ergothérapie, d'audiologie et de physiologie de la région qui apportent une très bonne contribution aux plans d'intervention des enfants. L'orthophoniste du centre hospitalier et notre orthopédagogue donnent de l'information à tous les enseignants qui reçoivent un enfant ayant une déficience auditive. Et personne n'accueille un enfant handicapé visuel sans avoir eu une formation d'un prof itinérant de la Commission scolaire de Charlesbourg."

# Apprendre la vie

Michaël Boire a 15 ans. C'est un adolescent enjoué, très proche de ses parents et qui a une foule d'amis. Il est en secondaire I à l'école Jeanne-Mance, à Drummondville. C'est aussi un sportif qui participe à des compétitions de soccer. Comme le dit sa mère Micheline, "ce n'est pas parce qu'il est sourd qu'il ne peut pas faire plein de choses".

Sauf pour de brèves périodes en pré-maternelle et maternelle, Michaël a toujours fréquenté l'école régulière. Avant de poursuivre ses études à Drummondville, il a fait tout son primaire à l'école de son village, Wickham. Ses parents Micheline et Gabriel Boire ont toujours considéré que sa place était à l'école régulière, avec ses amis. "Parce que les élèves handicapés apprennent davantage en étant intégrés, dit sa mère. Ils apprennent à se débrouiller. En fait, ils apprennent la vie."

Dans le cas de Michaël, l'intégration lui aura aussi permis de conserver son cercle d'amis de Wickham et de demeurer près de sa famille: ce qui n'a pas de prix pour lui. Au moment de son entrée au secondaire, ses parents lui ont laissé le choix. Sa réponse a été sans équivoque: pas question de s'exiler vers une école spéciale de Montréal ou Québec et de retrouver ses amis juste la fin de semaine.

Si les parents de Michaël ont tenu à l'envoyer en classe régulière, "ce n'est pas pour qu'il soit le premier de sa classe mais pour qu'il obtienne des résultats pour se débrouiller dans la vie". Pour mettre toutes les chances de son côté et lui assurer sa place dans son milieu.

Durant ses études primaires, tout se déroule à merveille. La direction de l'école est accueillante. Les profs aussi.

"On est un petit milieu ici, dit Mme Boire. Tout le monde se connaît. Et il a eu de très bons profs."

À partir de la 6e année, Michaël aura un interprète gestuel en classe. Michaël connaît la langue des signes mais il les utilise rarement. Il tient à parler: tous ses amis sont des entendants. D'ailleurs, l'interprète va en classe seulement pour les matières qui comportent beaucoup de vocabulaire comme le français ou les maths. En éducation physique et en arts plastiques, pas besoin d'interprète.

Michaël est heureux à l'école Jeanne-Mance. La première journée, il était un peu inquiet face à l'accueil qu'on lui réserverait, mais il est revenu chez lui en disant qu'il s'était fait cinq nouveaux amis. "Et ses profs nous disent que Michaël leur apporte beaucoup: il leur apporte une richesse, un bel exemple de vie."

Aucun problème avec les autres enfants. "Ils l'ont toujours considéré comme un des leurs. Il est très populaire: les autres enfants veulent qu'il soit dans leur groupe, de dire Mme Boire. Nous avons toujours demandé à son prof de ne pas le prendre en pitié et d'exiger de lui la même chose que des autres. Quand il a besoin d'aide, il le demande au prof pas à son interprète."

Pour Micheline Boire, l'intégration "est la plus belle chose" qui peut arriver aux élèves handicapés. "Et c'est le rôle des commissions scolaires de leur donner des services comme aux autres enfants, comme on va fournir l'aide d'un psychologue à l'enfant qui a des troubles de comportement. Il faut leur fournir tous les services requis pour leur intégration de façon à ce qu'on n'ait pas à recommencer les démarches à chaque année.

"Si j'ai un souhait à formuler, c'est qu'il y ait plus de concertation entre les professionnels qui travaillent avec nos enfants. Que les parents soient toujours présents aux réunions qui concernent leur enfant. Que les professionnels nous fassent confiance, on les connaît nos enfants!"

# Les bons outils

Commissaire d'école à la Commission scolaire Taillon, à Saint-Hubert, Marc Olivier se définit avant tout comme le père de Geneviève, neuf ans, la première à avoir été intégrée dans une école régulière de cette commission scolaire, malgré ses difficultés motrices importantes et ses problèmes d'élocution.

"C'est une réalité que je n'oublie pas lorsque je parle en tant que commissaire, tient-il à spécifier, d'autant que ma femme, enseignante au secondaire à la Polyvalente André Laurendeau, a vu l'une de ses élèves handicapée visuelle finir sa scolarité avec le prix du Gouverneur général, ayant eu la moyenne la plus élevée dans toutes les matières. Cela demande à tous les professeurs et aux parents beaucoup d'inventivité. Ma femme, enseignant la chimie, a dû concevoir des outils pour aider son élève non-voyante à se représenter, par exemple, les électrons qui tournent autour d'un neutron : le jeu de Lego de Geneviève a servi à fabriquer une maquette que Chantal pouvait palper... Cela aidait aussi beaucoup d'élèves voyants à mieux comprendre!"

À la Commission scolaire Taillon, il existe déjà un principe favorable à l'intégration des élèves handicapés et avec des difficultés d'apprentissage et d'adaptation. Il reste à la Commission scolaire à faire disparaître ou réaménager autrement les classes spéciales et à ne plus référer à des centres spécialisés les cas les plus lourds, surtout ceux qui ont des troubles graves de comportement.

Marc Olivier se dit personnellement en faveur de l'intégration, "en autant que cela ne perturbe pas le milieu scolaire, qui doit être protégé, et qu'on donne aux élèves l'aide nécessaire, pour qu'ils ne perdent pas leur temps avec une intégration sauvage, précise-t-il. Ceux qui, à mon avis, tiennent le gros bout du bâton, ce sont les directeurs d'école. S'ils disent à la commission scolaire "Je suis d'accord et mes enseignants aussi", il n'y a pas de problèmes. En tant que commissaire et père d'une élève handicapée, je me suis toujours dit qu'il fallait que je sache développer des arguments en faveur de l'intégration scolaire et sociale, avec les ressources appropriées, parce que c'est beaucoup plus stimulant pour les élèves. Les jeunes professeurs ou la plupart des professeurs dynamiques et ouverts sont, en règle générale, favorables. S'ils reçoivent un soutien technique, il n'y a pas d'accroissement de leur charge et la qualité de l'intégration est assurée."

L'organisation de chaque classe doit tenir compte des spécificités des enfants handicapés. Le plan d'intervention personnalisé est maintenant une obligation salutaire de la loi, car il doit prévoir les moyens nécessaires à une bonne intégration. Si, après quelques semaines, quelque chose ne va pas, il faut le revoir. Les comités consultatifs des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, maintenant obligatoires dans les commissions scolaires, supervisent ces plans d'intervention qui sont sous la responsabilité du directeur de l'école. C'est à ce comité que les parents doivent se référer s'ils considèrent que les conditions d'accueil faites à leur enfant ne conviennent pas.

"Voilà de bons outils, qui devraient être mieux connus des parents et qui devraient permettre une intégration harmonieuse des enfants handicapés dans les classes régulières, conclut Marc Olivier. Geneviève est en troisième année, avec un technicien en éducation, elle suit le même rythme que ses camarades, sauf en mathématiques. L'intégration scolaire et sociale est réussie, elle a beaucoup d'amis qui viennent jouer à la maison, elle est heureuse et épanouie."

BAL
La femme
de trente ans

# La princesse Petit-pois fait le ménage

Geneviève veut absolument faire comme les autres. Cette émulation la stimule." Élise Laporte, enseignante

Quand j'arrive chez Mme Hélène Morin, c'est Geneviève qui m'accueille avec des grands sourires: elle m'a déjà vue à l'école Rose-des-Vents, ce matin, quand je suis allée rencontrer son enseignante, Élise Laporte. Elle tient à me présenter son chaton et quand je lui dis que j'ai lu le conte qu'elle a écrit sur "La princesse Casse-noisettes", elle me reprend, rieuse: "La princesse Petit-pois!" Elle fait le ménage et prépare un gâteau pour le prince qui va venir."

Si elle aime aller à l'école? Là-dessus, elle est intarissable: "Oui, j'apprends des choses et quand je serai grande, je veux faire des briques pour les maisons, être infirmière pour m'occuper des bébés et des mamans, être coiffeuse, serveuse dans un restaurant..." Débordante d'imagination et de vitalité, Geneviève!

"Elle est née trisomique et avec une grave malformation cardiaque pour laquelle on a dû l'opérer à dix-neuf mois, raconte sa mère. La stimulation précoce avait commencé à trois mois et n'a cessé jusqu'à la maternelle. A trois ans, je l'ai placée dans une garderie éducative. C'est vraiment là que tout a débloqué, qu'elle a commencé à s'intéresser à tout. Elle y est restée deux ans. Ensuite, elle est entrée en maternelle, à l'école Rose-des-Vents, une école alternative régulière de la CECM, avec Élise Laporte, qu'elle a retrouvée, deux ans plus tard, au premier cycle du primaire. L'intégration scolaire de Geneviève s'est faite sans problèmes, parce qu'elle est très autonome et sociable."

Les résultats sont là: Geneviève a une passion pour les livres et le théâtre, elle monte des décors et des jeux dans sa chambre, elle joue à l'école. De cette petite fille de neuf ans, Élise Laporte dira qu'elle est très éveillée et avide d'apprendre. "Entre la maternelle et maintenant, elle a fait deux années de primaire avec une autre enseignante. Quand je l'ai retrouvée, elle avait les acquis d'une première année et j'ai mesuré les progrès: elle est beaucoup plus motivée, elle veut écrire, lire, faire comme les autres. Elle est en troisième année, mais on ne peut pas s'attendre à ce qu'elle performe comme les enfants de son âge. Elle restera encore un an ici, puis elle passera au deuxième cycle. Dans une classe avec des plus vieux, on va l'inciter à avoir des intérêts différents, de nouveaux apprentissages. Pour le moment, elle est intéressée par les lettres, elle se débrouille très bien avec l'ordinateur, qui facilite l'écriture." Et Mme Laporte me montre l'histoire de Geneviève sur la princesse Petit-pois qui prépare un si bon gâteau pour son prince: des phrases simples, correctes, sans fautes d'orthographe. "Bien sûr, elle a des difficultés, par exemple, quand elle explique quelque chose, elle mêle les temps, saute d'une idée à l'autre. Je dois lui dire: "Fais le ménage dans ta tête! Va moins vite! Ça s'est passé hier, aujourd'hui? Tu parles du chat ou de maman?" Alors elle se reprend et le récit devient cohérent. Maintenant, elle veut absolument faire comme les autres, et quand elle ne peut pas y arriver, elle cache d'abord ses choses pour qu'on ne voit pas la différence, s'efforce, arrive à faire mieux. Cette émulation la stimule."

Élise Laporte reçoit l'aide d'une enseignante spécialisée cinq heures par semaine, mais trouve que Geneviève progresserait plus vite avec une plus longue assistance. Elle est heureuse, par contre, de s'occuper de la fillette. "Cela m'apporte la capacité de voir différemment chaque enfant, de contourner ses limites, de trouver des idées pédagogiques nouvelles. C'est très stimulant pour moi et aussi pour les autres enfants."

# Au-delà des attentes

La Commission scolaire anglophone District of Bedford, qui compte neuf écoles primaires et une polyvalente, a opté pour une philosophie d'intégration des élèves handicapés depuis six ans déjà. Aujourd'hui, l'intégration est chose faite. Sur les 2 700 élèves de cette commission scolaire, 89 sont handicapés et intégrés dans les classes régulières.

M. John Weideman, qui cumule les fonctions de directeur de deux écoles, à Farnham et Clarenceville, et celle de conseiller en adaptation scolaire, est un inconditionnel de l'intégration.

"Ce n'est pas seulement une question de principes, explique-t-il. Nous sommes convaincus que les enfants handicapés ont le droit d'être avec les enfants de leur âge, à l'école et dans les loisirs. C'est inhumain de les mettre dans des ghettos. Mais les résultats démontrent aussi que l'exercice de ce droit est efficace: les enfants handicapés réussissent beaucoup mieux lorsqu'ils sont avec leurs pairs. Ils dépassent de loin les performances qu'on espérait d'eux parce qu'ils sont stimulés par l'exemple de ce que réalisent les autres enfants."

Pour que tous les enfants handicapés puissent aller à l'école de leur voisinage, la Commission scolaire a organisé un transport scolaire spécial pour ceux qui sont en fauteuil roulant. Les autres voyagent dans les autobus habituels. Lorsque des écoles n'ont pas toutes les facilités architecturales (rampes, ascenseurs), on déplace *au rez-de-chaussée* les classes où seront les enfants ayant des difficultés motrices.

"Les enfants les plus handicapés ont chacun une accompagnatrice ou un accompagnateur qui, au besoin, prend l'enfant à part pour de courtes périodes (15 ou 30 minutes). Nous ne mettons pas plus d'un ou deux enfants handicapés par classe, même si cela pouvait nous économiser du personnel d'accompagnement, parce que cela rompt le dynamisme d'une classe régulière et c'est moins stimulant pour ces élèves", précise John Weideman.

"Il est bien entendu que le technicien aide d'abord et avant tout l'élève handicapé. Mais si d'autres ont besoin de lui, il leur doit assistance. Il est important que tous comprennent que ce ne sont pas seulement les enfants ayant des déficiences qui ont besoin d'aide."

Les écoles vont chercher les ressources spécialisées (aides techniques en éducation, orthopédagogues ou professionnels) à la Commission scolaire ou dans les services communautaires. Pour l'élève ayant une déficience visuelle et les trois élèves malentendants qui sont dans des classes régulières du primaire, un service itinérant vient rencontrer le professeur une ou deux fois par mois. Il évalue avec lui la pédagogie utilisée ou le moyen de contourner certaines difficultés spécifiques, s'il y en a. Ces élèves suivent leurs cours comme les autres, sans aide particulière; les élèves malentendants pouvant entendre avec des prothèses auditives. Dernier cas particulier: un élève ayant une paralysie cérébrale avec déficience intellectuelle moyenne, qui a fait toute sa scolarité du primaire, va maintenant à la polyvalente avec un technicien en éducation qui l'accompagne constamment parce qu'il n'a presque aucune autonomie motrice.

À la Polyvalente Massey-Vanier à Cowansville, il y a des classes dites "fermées", où les élèves handicapés sont intégrés, pour certaines matières, avec des élèves ayant des troubles légers d'apprentissage. Pour le reste, c'est la classe régulière.

"L'intégration, conclut John Weideman, est bonne pour les élèves handicapés, mais aussi pour les autres, car ils s'habituent à considérer la différence. Ils constatent qu'il n'y a pas un seul moyen, mais plusieurs pour atteindre certains objectifs et qu'il faut faire preuve d'inventivité. Cela les rend plus ouverts et sociables."

# Les amis de tous les jours

"En décidant d'intégrer Larry en classe régulière, nous espérions évidemment qu'il se développe au plan académique mais nous voulions surtout qu'il ait du bon temps avec ses amis. Il a fait beaucoup d'acquisitions du côté de l'autonomie, de la logique et du langage, surtout depuis un an. Nous sommes persuadés qu'il n'aurait jamais fait autant de progrès en classe spéciale."

Larry, c'est l'orgueil de ses parents Lise et Lawrence Poulin. Dans son quartier, à Saint-Georges, en Beauce, tout le monde connaît Larry. Et tout le monde l'aime, insistent ses parents. C'est vrai que ce petit garçon trisomique, âgé de huit ans, est drôlement attachant. Rien d'étonnant à ce qu'il ait une vie sociale bien remplie.

Après la garderie et la maternelle régulière, Larry est maintenant en 1ère année à l'école Arc-en-Ciel, l'école de son quartier. Il a repris sa 1ère année parce que ses parents voulaient qu'il développe davantage son autonomie. Une accompagnatrice à demi temps travaille avec lui. Mais pour certaines matières, comme la musique et l'éducation physique qu'il adore, il se débrouille tout seul. "Il participe à toutes les activités, il est tellement sociable. C'est un petit gars qui observe beaucoup, qui veut beaucoup et il essaye de faire ce que les autres font", dit son père. "C'est pour ça qu'on ne croit pas à la classe spéciale, ajoute Mme Poulin. C'est en étant avec des enfants dit normaux que l'enfant qui a une déficience apprend des comportements normaux. L'enfant apprend par ce qu'il observe. Bien sûr qu'on ne s'attend pas à ce qu'il ait tous les acquis des autres enfants de sa classe, mais il faut adapter ses travaux et respecter son rythme."

L'intégration scolaire de Larry s'est faite de façon harmonieuse. "On ne nous a jamais vendu l'idée de la classe spéciale. En maternelle, tout s'est bien déroulé et, en première année, le directeur de l'école n'était pas réticent à intégrer Larry en classe régulière même si c'était sa première expérience en intégration. Il faut dire que la Commission scolaire des Érables est assez avant-gardiste et qu'elle suit le programme de la Commission scolaire La Jeune-Lorette qui a intégré tellement d'élèves handicapés, avec du personnel d'accompagnement, dans la région de Québec."

Aucune réticence notable non plus chez le personnel enseignant. Bien au contraire. L'enseignante qui a eu Larry dans sa classe de première, l'an dernier, a tenu à ce que l'expérience se répète dans sa classe cette année. "C'est important que s'établisse cette complicité entre les profs, les éducatrices et les parents et que tous partagent la même philosophie d'intégration", note Mme Poulin. Quant aux autres parents, aucune réaction négative depuis la maternelle. "C'est normal, dit M. Poulin, les autres enfants aiment tellement Larry."

Les amis de l'école sont devenus les amis de tous les jours. Dans le quartier, un petit groupe d'enfants organise des activités de plein air à tous les samedis. Ils ont demandé à Larry de faire partie de la bande. Quand Mme Poulin leur a demandé si Larry aurait besoin d'être accompagné, l'organisatrice du groupe, une petite fille de neuf ans, a répondu que les autres enfants l'aideraient s'il avait des problèmes. "Larry n'aurait pas vécu tout ça s'il n'était pas allé à l'école régulière", précise Mme Poulin.

Lise et Lawrence Poulin estiment que Larry fait la preuve à tous les jours qu'on ne doit plus isoler les élèves handicapés. "En venant au monde, tu fais partie de la société. C'est à la société à s'adapter à ces enfants parce qu'eux ne peuvent pas changer. C'est inacceptable de les mettre à l'écart, ils ont leur place partout. Il faut que les profs soient de plus en plus ouverts aux besoins des enfants. Après tout, l'école est un service public."

"Nous sommes persuadés que Larry n'aurait jamais fait autant de progrès en classe spéciale" Lise et Lawrence Poulin parents de Larry

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Bowric
Ville St Laurent (Québec)
**Avril 1991**

Office des
personnes handicapées
du Québec